

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 233**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

---

**OBJET**

Demandes de garantie d'emprunt formulées par l'OPH 13 Habitat.  
Opérations : a/ résidentialisation résidence "La Soude" (262 logements).  
              b/ réhabilitation résidence "La Soude" (262 logements).  
              c/ résidentialisation résidence "Les Calanques" (62 logements).  
              Avenue de la Martheline - 13009 Marseille

---

**Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409**

## PRESENTATION

L'O.P.H. 13 Habitat sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour trois demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 2 678 764,00 €.

Celles-ci représentent 100% d'un montant total d'emprunts de 2 678 764,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (travaux de résidentialisation/réhabilitation).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de l'O.P.H. 13 Habitat auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 623 884 463,85 €.

Cet encours représente 58,40% de l'encours garanti des organismes HLM et 53,78% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL